

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2017

À cette assemblée extraordinaire tenue le 11 décembre 2017 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Madame la Conseillère Danielle D. DuSablon, Messieurs les Conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h05.

2017-12-11-245

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2017-12-11-246

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

Monsieur le maire Dominic Tessier Perry procède à la présentation du budget et répond aux questions sur le sujet.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2018, représentant des revenus et des dépenses de 2 009 446\$ soient adoptées.

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville enregistre sa dissidence.

ADOPTÉE

2017-12-11-247

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 953.1 du Code municipal le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année,

adopter le programme des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE ledit programme doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le plan triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 suivant soit adopté.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2018	2019	2020
Eau AQPM FEPTEU et règlement d'emprunt	1 813 400 \$	0 \$	0 \$
Eau AQSC (désinfection) TECQ et fonds général	415 877 \$	0 \$	0 \$
Eau AQSC (adduction) TECQ et emprunt	333 000 \$	0 \$	0 \$
Eau AQSC (barrage prise d'eau) FEPTEU-emprunt	0 \$	393 214 \$	0 \$
Riv. Blanche O. PRIRL et règlement d'emprunt	641 080 \$	0 \$	0 \$

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2017-12-11-248

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h10.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry
Maire